

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### SÉANCE DU 05 JUILLET 2018

Etaient Présents 42 titulaires, 5 suppléants, 17 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Claude LACOUR, Jean LABORDE, Lydie CAMPELLO, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPÉ, Gérard LEPRETRE, Françoise BESSONNEAU, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Aracéli ETCHENIQUE, André LABARTHE, David CORBIN, Bernard UTHURRY, Marylise GASTON, Jean-Etienne GAILLAT, Aurélie GIRAUDON, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Evelyne BALLIHAUT, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Martine MIRANDE

Pouvoirs :

Jean CASABONNE	à	Martine MIRANDE
Jean-Claude COSTE	à	Marylise GASTON
Michel CONTOU-CARRERE	à	Claude LACOUR
Jean-Michel IDOIBE	à	Anne BARBET
France JAUBERT-BATAILLE	à	Aracéli ETCHENIQUE
Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
Cédric LAPRUN	à	Aimé SOUMET
Jean LASSALLE	à	Marthe CLOT
Fabienne MENE-SAFFRANE	à	Marc OXIBAR
Maily DEL PIANTA	à	Denise MICHAUT
Gérard ROSENTHAL	à	David CORBIN
Jean-Jacques DALL'ACQUA	à	Henriette BONNET
Maïte POTIN	à	André LABARTHE
Valérie SARTOULOU	à	Michel ADAM
Jean-Pierre TERUEL	à	Bernard MORA
Jacques MARQUEZE	à	Marthe CLOT
Christophe GUERY	à	Daniel LACRAMPE

Suppléants :

Gérard DARSONVILLE	suppléant de	Henri BELLEGARDE
Jean-Yves OLYMPIE	suppléant de	Elisabeth MEDARD
Jean-Louis CAZENAVE	suppléant de	Cédric PUCHEU
Marthe CLOT	suppléante de	Jean LASSALLE
Alain QUINTANA	suppléant de	Gérard BURS

Absents : Paule BERGES (excusée), André BERNOS (excusé), David MIRANDE (excusé), Joseph LEES (excusé), Yvonne COIG (excusée), Didier BAYENS, Alain CAMSUZOU (excusé), Anne VOELTZEL (excusée), Jacques NAYA, Leila LE MOIGNIC-GOUSSIES, Pierre SERENA, Didier CASTERES, Pierre ARTIGUET (excusé)

Le 18 JUL. 2018

SCHEFFER

CLERFANT

## RAPPORT N° 21-180705-SET-

### GROUPEMENT DE COMMANDES : INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE VIDÉO PROTECTION

M. AURISSET indique que la Communauté de Communes du Haut-Béarn a récemment dû faire face à de nombreuses dégradations, notamment à la médiathèque et dans les déchetteries. Aussi, faisant suite au projet de la Commune d'OLORON-SAINTE-MARIE de procéder au lancement d'une consultation pour l'équipement et la mise en place d'un dispositif de vidéo protection, la CCHB a été sollicitée afin de créer un groupement de commandes pour la période 2018-2019 afin de permettre aux deux collectivités d'obtenir les meilleurs tarifs et des dispositifs identiques.

A cette fin, une convention constitutive de ce groupement de commande va être établie.

Cette convention prendra acte du principe et de la création du groupement de commandes.

La Mairie d'OLORON-SAINTE-MARIE pourrait être désignée comme coordonateur.

En vertu de l'article 28 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015, il s'agira d'un groupement de commandes avec :

- Signature d'une convention constitutive de groupement,
- Désignation d'un coordonnateur chargé de l'ensemble des opérations de sélection d'un prestataire,
- Si la création d'une Commission d'Appel d'Offres était nécessaire, notre représentant pourrait être Bernard AURISSET,
- La Commission serait présidée par le représentant du coordonateur,
- Signature et notification des marchés.

L'exécution des marchés sera assurée par chaque membre du groupe.

Pour information, nous rappelons qu'une enveloppe de 50 000 € a été inscrite au budget primitif 2018 (section investissement) à cet effet.

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **DECIDE** d'adhérer au groupement de commandes pour l'installation d'un système de vidéo-protection,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention constitutive du groupement de commandes pour l'installation d'un système de vidéo-protection,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 05 juillet 2018

Suivent les signatures

Affiché le 17.07.18



Le Président

Daniel LACRAMPE

REÇU  
Le 18 JUL. 2018  
SOUS-PREFECTURE  
CLERMONT